



En un clic

Logo de la ville

L'utilisation du logo de la ville est règlementée

Toute utilisation du logo de la Ville de Beaufort-en-Anjou doit faire l'objet d'une **demande d'autorisation par courriel** à l'adresse : communication@beaufortenanjou.fr

Le service Communication vous transmettra, par courriel, le logo en version numérique (plusieurs formats disponibles).

Il est souhaitable que chaque document sur lequel est apposé le logo nous soit transmis.

